

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an, 46 fr.
Six mois, 9 fr.
Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES :

25 centimes la ligne

RÉCLAMES :

50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal,
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE	POISSONS	LUNAISSONS
25	Vend.	s. Jacques.	Bélaise, St-Germain.	N. L. le 8, à 2 h. 21' du matin.
26	Jeu.	s. Anne.	Bonneville (Prudhomat), 3 jours.	P. Q. le 15 à 2 h. 73' du matin.
27	Sam.	s. Pantaléon.	Cazals.	P. L. le 22, à 0 h. 15' du matin.
				D. Q. le 29, à 8 h. 1' du soir.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a
droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou
15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12
lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris,
à l'Agence centrale de publicité des Journaux des dé-
partements, rue du Bac, 93.

L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier.	7 h. du m. 7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	6 h. 30 m. du s.

Cahors, 20 Juillet 1861.

L'attentat de Bade cause toujours une vive
émotion en Allemagne. De l'autre côté du Rhin,
les crimes de ce genre devenaient de plus en
plus rares ; on en avait presque perdu le souve-
nir. Malgré toutes les recherches faites jusqu'à
ce jour, on n'a découvert aucune trace de com-
plicité chez l'assassin ; il n'a fait partie d'aucune
association d'étudiants ; on le connaissait à peine.
Becker est très intelligent et doué d'un caractère
essentiellement ferme et résolu. Il a une taille
moyenne et un peu frêle ; les personnes qui le
fréquentaient disent qu'il se livrait souvent à des
excentricités, et tombait parfois dans de longues
et taciturnes rêveries. Qu'il soit fou ou qu'il soit
sain d'esprit, il n'en reste pas moins à nos yeux
comme un misérable assassin, et comme un
triste fruit de ces théories subversives, qui dé-
truisaient la morale et la société, si on ne les
combattait pas avec courage et énergie.

Rome est redevenue calme et paisible. La
santé du Pape ne donne plus d'inquiétude ; Sa
Sainteté est complètement rétablie. Les nouvelles
de Naples sont également moins mauvaises. La
démission du comte de San Martino a été enfin
acceptée. C'est un malheur réel pour les provin-
ces méridionales du royaume d'Italie. Le comte
de San Martino, plus habile que ses quatre
prédécesseurs, avait su se populariser à Naples.
C'était déjà un immense résultat. Le général
Cialdini remplace le comte de San Martino. Il
est décidé à attaquer vigoureusement l'insurrec-
tion. Le comte de San Martino et le nouveau
gouverneur napolitain, sont les deux extrêmes ;
ils représentent deux idées différentes. Un avenir
prochain apprendra laquelle aura prévalu. Le
départ du général est un indice certain que celui
du roi Victor-Emmanuel est indéfiniment ajourné.

L'activité du Sultan ne se ralentit pas un seul
instant ; il opère réformes sur réformes. La no-
mination de Namyck-Pacha, qui a pris une part

si sanglante aux événements de Djeddah, est
une preuve de la rareté en Turquie d'hommes
capables et intelligents. Faute de pouvoir exer-
cer son choix, le Souverain est contraint d'appe-
ler à lui des ministres déjà suspects dans l'opi-
nion publique.

Jules C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Londres, 19 juillet.

Au banquet donné par le lord-maire en l'honneur
de M. Cobden, celui-ci a parlé sur les bienfaits créés
par le libre-échange, et il a manifesté l'espoir que le
traité de commerce serait des plus favorables à la
France et à l'Angleterre. M. Michel Chevalier, en
répondant en français, a insisté sur la nécessité d'une
bonne entente de l'Angleterre et de la France. M.
Bright a parlé dans le même sens.

Londres, 19 juillet.

New-York, 6 juillet. — Le message du président
Lincoln explique les motifs de la convocation du Con-
grès en session extraordinaire. Il justifie l'appel de
l'armée, la suspension de l'acte d'*habeas corpus* et la
demande de quatre cent mille hommes ainsi que de
400 millions de dollars. Le président annonce la ré-
solution énergique de combattre la séparation ; il se
prononce contre tout compromis et il ajoute : « La
modération du gouvernement a été si extraordinaire
et a duré si longtemps, que plusieurs puissances
étrangères ont un instant pris des arrangements en
vue et dans la supposition d'une dissolution prochaine
de l'Union américaine ; mais je suis maintenant heu-
reux de pouvoir dire que la souveraineté des droits
des Etats-Unis est aujourd'hui respectée partout par
les puissances étrangères. »

Un projet de loi a été déposé, qui organise une
garde nationale aux Etats-Unis.

Vienne, 18 juillet.

La résolution impériale relative à la réponse à faire
à la diète de Hongrie est attendue demain.

Les démissions de M. Vay et Preuss ont été
acceptées. Le comte Forgach, gouverneur en Bohême,
a été nommé chancelier de Hongrie en remplacement
de M. Vay.

Turin, 18 juillet.

Le journal *l'Italie* annonce que le roi Victor-Em-
manuel a reçu hier, mercredi, le général Fleury en
audience solennelle. Le général Fleury était accom-

pagné de M. de Verdères. L'audience a duré près
d'une heure et demie. Le général Fleury portait le
grand-cordon des Saints Maurice et Lazare. Ce soir
aura lieu un grand dîner de cour de quatre-vingts cou-
verts.

Le même journal annonce que le ministre des fi-
nances a expédié une circulaire aux gouverneurs pour
les inviter à prévenir les banquiers que le gouverne-
ment recevra des demandes pour l'emprunt jusqu'à
mardi prochain. Une moitié de l'emprunt est réservée
pour être soumissionnée ; la seconde moitié est réser-
vée pour la souscription nationale. Les conditions de
l'emprunt seront ultérieurement publiées. Les nou-
velles de Naples d'aujourd'hui sont plus tranquilli-
santes. Le sénat a voté à la majorité de 58 voix contre
13 la convention Talabot. L'envoyé extraordinaire de
Suède est attendu vendredi à Turin.

Valladolid, 18 juillet.

Leurs Majestés ont pris le chemin de fer du Nord à
San-Chiridjan et sont arrivées hier soir à Valladolid.
Le trajet s'est effectué rapidement et dans d'excel-
lentes conditions. Leurs Majestés ont témoigné une
vive satisfaction de l'état de la voie. Elles repartiront
ce soir pour Palencia et arriveront demain à Reinos.

On lit dans le Pays :

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice se sont
empressées, à la nouvelle de l'attentat commis
sur la personne du roi de Prusse, d'adresser par
dépêche, leurs félicitations à Sa Majesté.

On assure que l'Empereur doit envoyer à
Berlin un de ses aides de camp qui sera porteur
d'une lettre autographe pour Sa Majesté Guillaume
1^{er}.

— Le général Edgar Ney, prince de la Mos-
kowa, aide de camp de l'Empereur, est parti de
Paris jeudi soir directement pour Berlin. Le gé-
néral Edgar Ney porte au roi de Prusse une
lettre de félicitations de l'Empereur au sujet
de l'attentat commis par Becker. (Havas.)

L'Indépendance belge annonce que l'Empereur
se disposerait à visiter une localité située à une
certaine distance de Vichy. Le but unique du
voyage de Sa Majesté est de soigner sa santé, et
les exigences du traitement l'ayant d'ailleurs
obligé de résister aux sollicitations de plusieurs
villes des départements voisins qui désiraient sa
présence, l'Empereur ne s'absentera pas de Vichy.

— Bourgogne ! — dit à voix basse Jean-sans-Peur.

— Je descends, Monseigneur, — répondit l'hom-
me qui s'était mis à la fenêtre. Et du dehors, le duc
et son page purent entendre des pas précipités dans
l'escalier de la maison.

Après avoir prudemment ouvert un judas grillé, et
s'être une dernière fois assuré qu'il ne se trompait
point, l'hôte de la maison poussa la porte qui, roulant
sur ses gonds, donna passage au duc de Bourgogne.

Au moment où ce dernier allait franchir le seuil,
il se tourna vers son page et lui dit :

— Léonard, tu va m'attendre ici... Surveille bien
la rue... et au moindre bruit qui te paraîtra suspect,
fais entendre le signal convenu.

— Soyez tranquille, Monseigneur, répondit le page.
La porte se referma. Léonard resté seul se drapa
dans son manteau pour se garantir de la fraîcheur de
la nuit, et se mit à se promener de long en large de-
vant la maison.

L'hôte, saluant jusqu'à terre le duc de Bourgogne,
le conduisit à une pièce du premier étage, dont il sou-
leva lui-même la portière en s'inclinant pour laisser
passer Jean-sans-Peur.

L'ameublement de cette pièce était des plus somp-
tueux et contrastait singulièrement avec l'apparence
extérieure de la maison. Un feu brillant pétillait dans
une vaste cheminée de marbre noir et reflétait ses

L'Empereur continue à éprouver un excellent
effet de son séjour à Vichy. Dimanche. Sa
Majesté a fait une nouvelle excursion à l'ardoisière,
où Elle a diné ; une table de vingt couverts
avait été dressée en plein air pour l'Empereur
et ses invités.

Hier, dans la matinée, les jeunes élèves du
collège de Roanne, sous la conduite de leurs
supérieurs, sont venus complimenter l'Empereur,
et leur musique a exécuté plusieurs morceaux
sous les fenêtres de la résidence impériale.

Chaque jour l'Empereur fait de longues prome-
nades à pied, et son attention se porte sur les
diverses améliorations dont on pourrait doter
l'établissement thermal et ses environs.

(Moniteur.)

DÉFENSES DE NOS CÔTES.

On a expérimenté sur une grande échelle, à
Gaves près Lorient et à Cherbourg, le matériel
et les canons pour le tir en mer. Ces expériences
ont donné les résultats les plus satisfaisants. Elles
ont été faites en présence de la commission mixte
réunie pour la défense des côtes. On a constaté
que le matériel en usage était irréprochable, et
que le canon à l'étude était excellent. Ainsi on
obtient à une distance de 1,500 mètres une force
de projection telle, que l'on peut percer les cui-
rasses les plus épaisses. Les frégates blindées,
si coûteuses, perdent donc beaucoup de leur im-
portance. On nous annonce que ce canon à cinq
mètres de long, qu'il lance des projectiles cylin-
dro-coniques en acier fondu.

L'armement des côtes est poussé avec une
grande activité. On termine en ce moment les
batteries du Pharo, d'Endoums, du Roucas-
Blanc, de Mont-Redon, ainsi que quelques autres
de moindre importance, et celles des îles du Frioul.
Toutes ces batteries constituent la défense du
golfe de Marseille. Lorsque ces différents ouvrages
seront entièrement terminés, la défense sera telle
que de la côte des îles d'If, de Pomey et de
Ratonneau, l'on pourra lancer 100 boulets à la
fois, sur n'importe quel point de la rade.

Sur la jetée du large bassin Napoléon, on doit
construire deux batteries sur le même modèle et
de la même force que celles existant à la Joliette.

Au cap Pinede et au cap Jarret on établira des

lueurs étincelantes dans le cristal de magnifiques gla-
ces de Venise, qui élevaient jusqu'aux plafonds lam-
brisés leurs cadres massifs et dorés. Des tapisseries
précieusement ouvragées voilaient la nudité des mu-
raillures ; des laines moelleuses assourdisaient en se
déroutant le bruit des pas, et, sous leurs plis soyeux,
dissimulaient la carrelure grossière de l'appartement.
Des fauteuils recouverts en velours grenat d'Utrecht
et constellés de clous d'or et d'argent étaient çà et là
dispersés au milieu de bahuts artistement sculptés et
de dressoirs surchargés de vaisselles qu'une reine ou
qu'un roi n'eût pas dédaignés.

Sur une table en chêne, aux pieds torsés et où un
habile artiste avait ciselé de fines arabesques, étaient
rangés divers flacons remplis d'une liqueur rosée
comme un rubis, des assiettes en argent massif cou-
vertes de fruits confits et de gâteaux de miel et aux
amandes, une coupe en vermeil cerclée de pierreries.

Toujours précédant le duc, l'hôte déposa son flam-
beau sur la cheminée, où plusieurs autres étaient déjà
allumés, et, avançant un fauteuil, il invita Jean-sans-
Peur à s'asseoir.

— Sang-dieu, Capelucho, sais-tu que tu es logé
comme un prince ! Drôle, tu as donc bien coupé des
têtes pour gagner tant d'argent ? — s'écria le duc,
après avoir examiné un instant le riche ameublement
de la pièce.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 20 juillet 1861.

CAPELUCHE

On le Bourreau de Paris sous Charles VI.

ROMAN HISTORIQUE.

(Suite.)

Quelques minutes après, le duc de Bourgogne s'é-
loignait de la salle du bal, mais non sans avoir échangé
un muet et rapide regard avec la reine assise aux côtés
du roi ; il quittait l'hôtel par une porte dérobée qu'ou-
vrit devant lui le page qui était venu le prévenir, et
après s'être assuré que sa longue épée battait à ses
flancs, et que son poignard jouait aisément dans sa
gaine, rabattant sur son visage les plis d'un manteau
que lui avait présenté son page, il prit avec lui le
chemin de la rue Barbette.

LE BOURREAU DE PARIS.

Au quinzième siècle les rues de Paris n'étaient pas
éclairées, comme elles le sont aujourd'hui par les
brillantes lueurs du gaz ; les humbles et modestes ra-

batteries formidables. Des forts isolés ajouteront à la défense et renfermeront des corps de garde pouvant loger jusqu'à 400 hommes.

Tout le matériel qui doit servir à l'armement de toutes ces côtes se trouve réuni dans les places de Toulon et de Marseille.

On signale un mouvement considérable de matériel sur le chemin de l'Est.

La défense de tous les ports de la Manche étant complète, on rejette en ce moment tous les crédits sur les ports de la Méditerranée. Ainsi à Port-Vendres, à Collioures, à la Nouvelle, et surtout à Cette, on exécute des travaux d'autant plus considérables que ces ports sont excessivement importants. (Journal du Havre.)

LA FRITURE IMPÉRIALE.

Nous empruntons au Journal du Loiret l'anecdote suivante, dont l'authenticité est attestée par un témoin oculaire :

Dans les derniers jours du mois de juin, leurs Majestés, guidées par le conservateur des forêts et accompagnées par le prince et la princesse de Metternich, firent une excursion sur les bords de la Seine. La cour avait projeté ce jour-là une visite au village d'Héricy, près Valvins. Arrivé non loin de Barbeau, dans un endroit tout à fait inhabité, on mit pied à terre. L'Empereur, qui marchait en avant, aperçut, au bout de quelques instants, une cabane de pêcheurs portant pour enseigne : Au Kabyle du Désert. Attiré par l'étrangeté de cette enseigne, Sa Majesté engagea toute sa suite à l'accompagner. Elle entra la première dans la cabane, et se trouva en présence d'un homme à longue barbe, en manches de chemise, vêtu d'un simple pantalon retenu par une ceinture.

Pourquoi avez-vous adopté cette enseigne ? lui dit l'Empereur. — Dame ! Monsieur, c'est parce que l'endroit est désert, comme vous voyez, et puis parce que j'ai été quelque temps prisonnier chez les Kabyles. — C'est bien ; mais dans quel régiment avez-vous servi ? — Dans tel régiment. — Alors vous aviez pour colonel M... ? — Tenez, dit le pêcheur, vous connaissez donc mon colonel ? Eh bien ! asseyez-vous. — En ce moment une personne de la cour, entrée depuis quelques instants dans la cabane vint toucher le coude du pêcheur et lui dire à l'oreille qu'il avait l'honneur de parler à l'Empereur. — Ah ! pardon, excuse, Monsieur mon Empereur, Madame mon impératrice. — C'est bien, dit gaiement Sa Majesté. Avez-vous des filets ? pouvons-nous pêcher ? — Donnez-nous-les, et prêtez-nous un bateau. Sa Majesté monta avec le prince de Metternich et le fils de l'amiral Hamelin.

Sa Majesté jeta son filet, l'impératrice en fit autant, et tous deux, presque en même temps retirèrent chacun une perche. — Ce poisson est-il bon ? demanda l'impératrice à une dame de sa suite. — Majesté, ce poisson mord ! Ah ! je n'en veux plus dit Sa Majesté, en le laissant tomber dans la rivière. — Moi, je le garde, répliqua l'Empereur. C'est une perche, allons la manger dans la cabane et faisons une friture. Le conservateur des forêts, qui accompagnait l'Empereur, avait grand faim. Voyant le dénuement de la cabane, il fit prévenir M. Goimbault, garde des bois de Barbeau. Avez-vous quelque chose à me donner pour manger ? — J'ai de la galette chaude, répondit le garde. — Eh bien ! apportez-la. Elle ne fut pas plus tôt apportée

sur la table que l'Empereur en mangea avec un vif appétit. Quelques personnes de la cour l'imitèrent : en un clin d'œil, la galette disparut. Le conservateur, prévoyant l'insuffisance du menu pour tant de personnes réunies, demanda au garde s'il pouvait refaire une seconde galette. — Dans combien de temps pouvez-vous nous la livrer ? — Dans vingt minutes. — Allez. Le garde défouma exprès tout son pain et prépara une seconde galette.

Pendant qu'elle cuisait, l'Empereur s'était fait raconter l'histoire et la vie du pêcheur, et on avait fait honneur à la friture. La deuxième galette arriva juste à temps pour le dessert. — Avez-vous un enfant ? dit Sa Majesté au pêcheur. — Oui, mon Empereur. — Qu'en ferez-vous ? — Un soldat, je veux qu'il aille au désert rechercher mes souliers chez les Kabyles. — Très bien, dit Sa Majesté. — Enchanté de sa visite et de son repas, l'Empereur dit en souriant et en se retournant vers sa suite : — « Je suis d'avis qu'il faut songer à payer la carte avant de nous retirer. » Une collecte fut faite en un instant. Leurs Majestés, après avoir vivement remercié le pêcheur, déposèrent sur sa table une somme d'environ 800 francs. »

Chronique locale.

Un décret impérial, en date du 15 juillet courant, fixe au 26 août prochain l'ouverture des conseils généraux ; la session sera close le 9 septembre, au plus tard, dans tous les départements, à l'exception de celui de la Seine.

M. Montois, préfet du Lot, est de retour de Paris, depuis jeudi soir.

MAIRIE DE CAHORS.

Adjudication des travaux à exécuter pour la modification du sol et le repavage de la rue du Château-du-Roi.

Le public est prévenu que le 30 juillet courant, jour de mardi, à midi précis, il sera procédé, dans la salle des actes publics de l'Hôtel-de-Ville, par le maire, assisté de deux membres de la Commission municipale et de l'architecte de la ville, à l'adjudication, au rabais, au plus offrant et dernier enchérisseur, des travaux à exécuter pour la modification du sol et le repavage de la rue du Château-du-Roi, à partir de la place des Petites-Bougeries, jusqu'à l'entrée des prisons, dont le devis, non compris 96 fr. de somme à valoir, s'élève à la somme de 704 fr.

Adjudication des travaux à exécuter pour la rectification du sol de la rue du faubourg Sainte-Catherine.

Le public est prévenu que le 30 juillet courant, à une heure de relevée, il sera procédé, dans la salle des actes publics de l'Hôtel-de-Ville, par le maire, assisté de deux membres de la Commission municipale et de l'architecte de la ville, à l'adjudication, au rabais, au plus offrant et dernier enchérisseur, des travaux à exécuter pour la rectification du sol de la rue Sainte-Catherine, dont le devis, non compris 37 fr. 80 c. de somme à valoir, s'élève à la somme de 352 fr. 20 c.

On n'admettra à ces deux adjudications que des personnes d'une moralité, d'une capacité et d'une solvabilité reconnues.

Les cahiers des charges sont déposés au secrétariat de la mairie, où il en sera donné connaissance aux intéressés.

En l'Hôtel-de-Ville, le 19 juillet 1861.

Le Maire, CAVIOLE.

SOUSCRIPTIONS AUX OBLIGATIONS DES CHEMINS DE FER.

MM. les souscripteurs du département du Lot, dont les certificats provisoires sont entièrement libérés, sont priés de vouloir bien se présenter, aussitôt que possible, aux caisses des recettes des Finances, pour retirer les titres définitifs.

Hier matin, vers sept heures, le feu s'est déclaré dans une chambre du deuxième étage d'une maison de la rue impériale, appartenant au sieur Mispoulié (Jean). Grâce à la promptitude des secours, l'incendie a été immédiatement circonscrit. A huit heures il était éteint. Les dégâts qu'il a causés s'élèvent à un millier de francs. — Le sieur Mispoulié n'était pas assuré.

La comète s'éloigne à vue d'œil, sa marche est des plus rapides ; elle a dépassé la dernière étoile de la queue de la grande-ourse, vers laquelle elle se dirigeait. Ce soir on 'devait la voir presque invisible ; voilà le vingtième jour de son apparition. L'espace qu'elle a parcouru paraît former un angle de plus de 50 degrés. Les astronomes ne lui ont pas encore donné de nom ; ils délibèrent. En attendant, le temps est notablement dérangé depuis la venue du météore. Les orages sont presque journaliers. Si l'astre dont nous parlons en est la cause, qu'il disparaisse au plus vite de notre horizon.

Hier, une touchante cérémonie avait lieu au pensionnat des Dames de Nevers. Plus de quarante jeunes filles, élèves de cet établissement, s'approchaient pour la première fois de la sainte table. L'autel de la chapelle du couvent était brillamment décoré et étincelait de mille feux. Le recueillement le plus absolu a présidé à l'accomplissement de cet acte religieux, dont le plus indifférent conserve longtemps le souvenir. Après l'Agnus Dei, M. Maury, curé de la Cathédrale, qui officiait, est monté en chaire et, dans quelques courtes et heureuses paroles, a retracé vivement aux jeunes vierges qui l'écoutaient la grandeur du sacrifice auquel elles allaient être initiées. Le soir, après vêpres, le renouvellement des vœux du baptême a clôturé les exercices religieux de cette sainte journée.

La troupe de M. Donnay est partie. Le théâtre a fermé ses portes. Les adieux, jeudi soir, ont été très chaleureux. M. Castelmarty s'est montré plein de distinction dans le rôle de de Luceney de la comédie du Bougeoir ; il ne le jouait que par complaisance et n'en a que plus de mérite. M^{lle} Caroline de Ribeaucourt est une jeune et gracieuse artiste qui débute à peine, et nous semble avoir l'étoffe d'une comédienne. Au tour maintenant de M. Cor. Expectemus !

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 14 juillet 1861.

26 Versements dont 4 nouveaux... 2,975
3 Rembours... dont 1 pour solde... 440 98

J'ai choisi pour aider mon bras et seconder ma vengeance !!!

— Vous me faites trop d'honneur, Monseigneur.

— Ecoute-moi.

— Je suis tout oreilles.

— N'est-ce pas vraiment une honte, Capeluche, que de voir comment vont aujourd'hui les affaires dans ce pauvre royaume de France ? N'est-ce pas vraiment pitoyable que de voir un si beau pays gouverné par un roi stupide et insensé, et conseillé par des ministres encore plus fous que lui ? D'accord avec notre reine bien-aimée, je veux tenter avec elle d'arracher le roi du gouffre où il s'abîme et où il va entraîner le royaume avec lui ; mais comme souvent un grain de sable suffit pour arrêter les rouages de la plus puissante machine, j'ai jeté les yeux sur toi, Capeluche, pour m'assurer l'appui de cette multitude imbecille, dont on se sert quand il est besoin, et que l'on abandonne ensuite, mer grondante, dont on apaise ou dont on soulève à volonté les flots tumultueux... Tu as, je le sais, une certaine influence sur cette populace.

Un sourire d'orgueil passa sur les lèvres du bourgeois.

— Voici une magnifique occasion pour toi de servir la reine et ton pays.

— Et en quoi, Monseigneur, puis-je être utile à ma gracieuse souveraine ? — interrompit Capeluche.

Un fait médical des plus curieux vient d'être porté à la connaissance du monde scientifique. On sait, et de déplorables exemples le prouveraient au besoin, qu'un individu peut présenter toutes les apparences de la mort, sans pourtant que la mort soit réelle : de là des catastrophes possibles dont la pensée seule fait frémir.

C'est donc rendre à l'humanité un immense service, que de déterminer d'une manière précise l'instant où la mort réelle succède à la mort apparente. Pour cela il suffit de reconnaître l'instant où les battements de cœur ont définitivement cessé. Or, les procédés employés jusqu'à ce jour, malgré les progrès réalisés par la science, étaient loin de donner une certitude suffisante. Le docteur Plouviez a été conduit, à la suite d'une série d'expériences, à proposer un nouveau moyen d'une sensibilité extrême et d'une complète efficacité.

Pour reconnaître qu'un individu, présentant toutes les apparences de la mort, a bien réellement cessé de vivre, il suffit de lui faire enfoncer dans le cœur une longue et fine aiguille à acupuncture. Si la mort est réelle, l'aiguille reste immobile. Dans le cas contraire, les moindres pulsations sont indiquées par des oscillations isochrones.

Remarquons, en passant, que l'emploi de ce procédé détruit le préjugé vulgaire d'après lequel toute blessure atteignant le cœur serait instantanément mortelle. Dans une première série d'expériences auxquelles nous avons assisté, hier, nous avons remarqué entre autres un lapin qui, après avoir été amené, par le chloroforme à l'état de mort apparente, a été soumis aux investigations de plusieurs médecins. Le stéthoscope n'indiquait plus de pulsations ; cependant l'aiguille implantée dans le cœur se mit à osciller, faiblement d'abord, puis, de plus en plus rapidement. A l'aide des procédés ordinaires, le lapin fut promptement rappelé à la vie ; au bout d'une demi-heure, le héros de cette expérience se jouait et mangeait avidement, sans paraître avoir conservé aucun souvenir de ce qui venait de se passer.

Bien que ce résultat soit de nature à amener la conviction dans les esprits les plus prévenus, de nouvelles expériences auront lieu prochainement, et cette fois sur des animaux de plus forte taille. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui touche à cette question d'un si haut intérêt.

Pour la Chronique locale : LAYTOUT.

Départements.

Cantal. — L'assassin Champeix, condamné à mort dans la dernière session des assises du Cantal, a subi sa peine, hier mardi, à Saint-Flour, sur la place du Foirel.

La population de la ville s'était grossie de celle qu'avait attirée la foire du lundi et qu'avait retenue le bruit de l'exécution, répandue dès ce jour-là. Par suite de cette coïncidence, on évalue à plus de deux mille le nombre des spectateurs qui se pressaient au pied de l'échafaud.

Les paysans étaient en majorité dans cette foule, et les curieux, parmi lesquels se faisaient, comme toujours, remarquer une grande quantité de femmes, ont impassiblement soutenu une attente de deux heures, rendue plus pénible par une pluie fine et persistante.

L'imperturbable sang-froid du condamné ne s'est pas démenti un seul instant. En prenant son dernier repas, il a dit : « Tiens, ça ne coupe pas l'appétit ! » La funèbre toilette l'a trouvé aussi insensible.

Il a avoué un des crimes qui lui ont été imputés, et a nié l'autre, tout en déclarant qu'il se trouvait sur les lieux au moment de la perpétration de ce dernier crime.

Après avoir adressé quelques mots d'adieu et de

— La reine a des ennemis... ces ennemis-là doivent disparaître.

— Ils disparaîtront, Monseigneur, ensuite ?

— Capeluche, écoute-moi bien ; est-tu disposé à me servir franchement et loyalement ?

En pouvez-vous douter, Monseigneur ?

— Fidèle à ma cause, tu seras magnifiquement récompensé ; traite à tes serments, tu apprendras comment Jean-sans-Peur punit les félons et les traîtres.

Et la main du duc caressa le manche de son poignard.

— Mon dévouement vous est tout acquis, Monseigneur. De jour et de nuit, pour quelque chose que ce soit, je jure d'obéir à la reine et à Monseigneur le duc de Bourgogne, — dit Capeluche d'une voix fermée.

— C'est bien ; tu es notre allié. Jurons-nous donc mutuellement aide et soutien, et signons cordialement cette alliance fraternelle.

Et dissimulant le dégoût qu'il éprouvait intérieurement, il tendit la main au bourgeois.

— Je n'oserais en vérité, Monseigneur, presser si loyale et si puissante main.

— Ose-le, puisque je te le permets... mais rappelle-toi, en la pressant, que si elle caresse ses amis, elle étouffe et brise aussi ses ennemis.

(La suite au prochain numéro.)

JULES C. DU VERGER

— Mais de ce temps-ci, messire duc, la besogne, ne va pas trop mal... je suis assez content.

— Eh bien, je vais doubler ta besogne, coupeur de têtes !!!

Le bourreau s'inclina respectueusement.

C'était ce fameux Capeluche qui a laissé un souvenir si tristement historique au milieu de cet époque de honteuse et sanglante mémoire.

Il avait quarante ans environ, sa taille était élevée, sa carrure herculéenne, ses membres robustes. Sa figure, éclairée par de grands yeux noirs et encadrée d'épais favoris, avait une singulière expression d'audace et d'énergie ; ses lèvres, rouges et charnues, respiraient la sensualité et trahissaient la soif de passions brutales.

— Vous offrirai-je, Monseigneur, un verre de Malvoisie ?

— Volontiers.

Et le duc tendit la coupe à Capeluche qui la remplit.

— Ah ça, sommes-nous seuls Capeluche ?

— Parfaitement seuls, Monseigneur !

— Alors nous pouvons parler en liberté.

— A votre aise, Monseigneur.

Jean-sans-Peur se débarrassa de son manteau qui recouvrait un élégant costume de cour.

Il portait un pourpoint de velours vert à crevées de satin blanc et longues manches de damas rose. Des

haut-de-chausses en soie cramoisie dessinaient le galbe musculeux de ses jambes ; autour de son cou s'enroulait un large collier d'or, dont les chaînons étaient reliés par des rubis et des diamants. Enfin, sur sa tête se balançait une toque évasée en forme de feutre, et zébrée de filets d'or et de franges d'argent.

Le duc approcha du foyer ses pieds enfoncés dans des souliers à la poulaine en peau de daim, et appuyant sa tête entre ces deux mains, il parut un moment réfléchir.

Au bout de quelques instants, il releva la tête, et s'adressant à Capeluche :

— Que penses-tu, — lui dit-il brusquement, — de la réception que m'ont faite aujourd'hui ces badauds de parisiens ?

— Je pense, Monseigneur, que vous avez le vent en poupe... que la fortune vous sourit... et qu'il ne faut pas s'endormir !

— M'endormir ! moi Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne ! — répondit, le duc avec un accent impossible à exprimer, et se levant tout à coup. — M'endormir ! Et ma vengeance !

Et ses yeux brillèrent d'un sombre éclat.

— Je veux sous mon talon de fer écraser ces maudits Armagnacs... je veux les détruire jusqu'au dernier, je veux niveler toutes ces têtes orgueilleuses qui se dressent devant moi, et c'est toi, Capeluche, que

remerciement au concierge et aux géoliers, il a marché au supplice d'un pas ferme, paraissant n'éprouver d'autre embarras que la gêne matérielle résultant des liens qui lui attachaient solidement les pieds, les mains et les bras; sa récente tentative d'évasion de la maison d'arrêt, et l'indomptable énergie de sa constitution herculéenne motivaient suffisamment ces précautions, renforcées par le concours de quatre exécuteurs et de trois brigades à cheval.

Puy-de-Dôme. — On écrit de Vichy :

Mardi et mercredi, à huit heures du soir, l'Empereur et sa maison se sont rendus dans le salon de l'établissement thermal pour entendre de la musique et assister aux représentations de M^{lle} Déjazet qui, à 62 ans, joue encore des rôles de pages et de gentilhomme.

Dans la journée, l'Empereur fait de fréquentes visites chez les antiquaires et il achète ce qui lui fait plaisir; il dit alors simplement aux vendeurs : « Vous ferez porter ce tableau ou cet objet à la maison. »

A Vichy, ce n'est plus un empereur, c'est un simple baigneur qui vient prendre les eaux. Les paysans croyaient qu'un empereur était nécessairement tout couvert d'or, et quand l'Empereur passe devant eux avec son gilet blanc, sa cravate blanche et son habillement noir, ils cherchent où il est, et ne peuvent pas croire que ce soit lui.

Le premier jour, la musique de la garde a joué devant les appartements de l'Empereur; le second jour, dans le jardin de la maison habitée par la reine Christine; maintenant, elle joue tous les soirs, de six heures et demie à huit heures, dans le rond-point de la pièce d'eau du parc.

Aujourd'hui jeudi, les paysannes, voulant voir l'Empereur, sont venues s'installer sur le gazon du parc et y faire leur repas par groupes de cinq à six personnes. Elles veulent voir l'Empereur et ne quitteront pas le parc qu'elles ne l'aient vu. C'est ce que les paysans, au nombre de plusieurs milliers, ont fait dimanche dernier. Ce soir à sept heures, on doit faire danser une bourrée d'Auvergne aux garçons baigneurs et aux baigneuses de l'établissement. L'Empereur y viendra, et c'est la musique du salon qui servira d'orchestre.

Vichy est très agréable en ce moment; 7,700 personnes sont arrivées jusqu'à ce jour.

(Moniteur du Puy-de-Dôme.)

Corrèze. — Dans un de nos précédents numéros nous avons dit que l'orage du 22 juin avait fait de graves dégâts. Nous apprenons aujourd'hui que quarante-deux communes de la Corrèze ont été frappées par la grêle dans cette journée, ou par des torrents de pluie qui ont, sur plusieurs points, emporté les terres et produit de nombreuses pertes.

Le 8 et le 9 juillet, à Saint-Chamant et à Saint-Cernin de Larche, des orages suivis de grêle ont occasionné des dommages considérables. (Corrèzien)

Gers. — Dimanche soir, entre huit et neuf heures, la grêle a encore ravagé une partie de l'arrondissement de Mirande. Parmi les communes qui ont le plus souffert, on nous signale les communes de Saint-Maur, de Saint-Michel, de Ste-Dode et de Mirande.

La grêle tombait avec une telle violence que la voiture des messageries impériales, qui fait le service des dépêches de Pau à Toulouse, a été obligée de s'arrêter avant de descendre les côtes de Laguan. Le conducteur a dû prendre des mesures nécessaires pour éviter tout accident. (Courrier du Gers.)

Gironde. — On lit dans la *Chronique*, journal de Libourne :

« Dans son audience du 10 courant, le tribunal civil de première instance de Libourne a rendu, en matière de chasse, une décision fort importante. Il a jugé qu'un chasseur a le droit de s'emparer du lièvre levé et couru par la meute d'un autre, et que, en tuant cet animal au nez même des chiens qui le poursuivent, il use de son droit et n'est passible d'aucuns dommages-intérêts. Avis aux chasseurs ! »

Pour la chronique départementale, A. LAYROU

Le 17 juillet est venu devant la cour impériale de Dijon l'appel interjeté par M. le procureur général du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Beaune, qui renvoyait le *Journal de Beaune* des poursuites dirigées contre lui pour contravention aux art. 3 et 4 de la loi du 16 juillet 1850.

La cour impériale a mis l'appel à néant et confirmé le jugement du tribunal de Beaune.

(Siècle.) Emile de la Bédollière.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 15 juillet.

La santé du Pape se raffermirait. Chaque jour il fait de longues promenades, soit à pied, soit en voiture. Hier, il

s'est rendu à la villa Borghèse, où il est resté fort longtemps. Il est toujours décidé à rester à Rome et à ne pas aller, cet été, à la villa de Castel-Gondolfo.

(Journal de Rome.)

— Selon des informations dignes de toute confiance, à la lecture du fameux discours du baron Ricasoli sur Rome et Venise, l'Empereur aurait mandé, par le télégraphe, à notre ambassadeur près la cour apostolique, ces simples paroles : « Dites au Saint-Père de se rassurer. » (Havas.)

Turin, 16 juillet.

M. le général Fleury, aide-de-camp de l'Empereur, a été reçu à son arrivée à Turin par le baron Ricasoli. L'audience royale est fixée à samedi seulement, par suite de l'absence du roi.

L'acceptation de la démission du comte de San Martino est acceptée, et la nomination du général Cialdini au poste de lieutenant du roi de Naples est un fait accompli.

Le 5 0/0 piémontais est à 70.60. (Gazette officielle.)

— Le général Cialdini a reçu hier l'avis de sa nomination aux fonctions de lieutenant du roi.

M. de San Martino est attendu à Turin. (Opinione.)

— Le baron Ricasoli a chargé le comte de Launay, envoyé du roi Victor-Emmanuel, d'exprimer au roi de Prusse, au nom du roi d'Italie et de son gouvernement, l'horreur qu'ils ont ressentie pour l'attentat commis sur sa personne, et en même temps de lui présenter leurs félicitations pour y avoir heureusement échappé.

(Opinione.)

Naples, 14 juillet.

Le général Cialdini est parti pour la Calabre avec 1,800 hommes; il forme des colonnes de volontaires.

Il y a eu une révolte à Cosenza, où il a été installé un gouvernement provisoire. Des combats très-vifs ont eu lieu autour de cette ville.

Le combat à Alatri a duré huit heures. 91 piémontais ont été mis hors de combat; il n'y a eu aucun prisonnier.

Une dépêche officielle, affichée à Avellino, annonce que la colonne hongroise a détruit plus de mille réactionnaires. La petite ville de Montefalcone a été brûlée comme exemple. On dit qu'un ordre pareil avait été donné antérieurement à l'égard de deux autres petites villes, mais qu'il fut révoqué par M. de San Martino. (Italia.)

— Les montagnes de Sora, où s'est réfugié Chiovane, sont couvertes de toutes sortes d'arbres et, en outre, elles sont d'une vaste étendue; par une chaîne de pics inabornables, elles se prolongent jusqu'au Grand-Sasso, dans la Majella. Là, retranché, le fameux Chiovane ne peut être pris ni aujourd'hui ni demain, à moins qu'il ne se hasarde dans la plaine.

C'est de là qu'il envoie des ordres aux syndics. Voici le dernier billet qu'a reçu le syndic de Balsorano :

Commandement de la brigade de l'armée napolitaine.

« Monsieur le syndic,

« A la vue de la présente, que sur-le-champ on se déclare pour notre auguste souverain (si alzi la voce per nostro augusto sovrano), que l'on abaisse les drapeaux de Savoie et que l'on élève à leur place ceux de François Bourbon, autrement le pays sera mis à feu et à sang. Préparez deux mille rations de pain et de fromage, qui doivent être prêtes pour mon arrivée à Balsorano.

» 30 juin 1861.

« Le lieutenant-général en chef, CHIOVANE. »

(Monde.)

PRUSSE.

Nous trouvons dans les journaux allemands d'intéressants détails au sujet de l'attentat commis contre le roi de Prusse :

« Selon son habitude, le roi de Prusse se promenait dans l'allée de Lichtenthal; il allait au devant de la reine qui avait continué sa promenade jusqu'à ce village. Parmi les personnes qui accompagnaient le roi se trouvait lui-même le ministre de Prusse, comte Flemming. Un jeune homme, convenablement mis, le salua à plusieurs reprises de l'air le plus gracieux, sans se faire remarquer. Quand le roi vint à passer par la troisième fois devant lui, le jeune homme courut comme un fou furieux sur Sa Majesté, et là tira presque en même temps deux coups de pistolet de très près.

« Le comte Flemming se tourna, par un mouvement rapide, dans la direction d'où était partie la détonation, et saisit immédiatement l'assassin, qui, sur les questions qu'on lui fit, avoua ses criminelles intentions. Des passants aidèrent à transporter ce malheureux dans une voiture et à le livrer à la justice.

« Le roi, que la Providence avait si miraculeusement préservé, sentit seulement au col une légère douleur, résultat d'une contusion qui avait intéressé les muscles; puis, calme et serein comme d'ordinaire, il continua sa promenade pour rejoindre la reine, qui apprît de la bouche de son auguste époux la nouvelle de l'attentat.

« Au retour, le roi put recevoir en passant les félicitations et les témoignages de sympathie, qui allèrent en augmentant jusqu'à ce qu'on fut arrivé à l'hôtel de Mesmer.

« Là se trouvaient le grand-duc qui était accouru du château, ainsi que la grande-duchesse Hélène de Russie. Le premier examen et les ordonnances des médecins constatèrent l'absence de tout danger. Le collet de l'habit et la cravate avaient été déchirés par la balle.

« Pendant ce temps-là le premier interrogatoire du prisonnier avait eu lieu. Il déclara qu'il se nommait Oscar Becker; qu'il était fils d'un conseiller d'Etat russe à Odessa; qu'il avait été élevé à Dresde; qu'il faisait ses études à Leipzig et qu'il s'occupait de traduire des ouvrages russes en allemand. Becker était arrivé seulement la veille de Leipzig, et il n'avait communiqué qu'avec les personnes auxquelles il avait demandé des renseignements sur les habitudes du roi pendant son séjour à Bade. »

(Gazette de Carlsruhe.)

Dans une correspondance de la *Gazette d'Augsbourg*, il est dit que c'est le second coup qui froissa le col du roi; le premier l'avait décidé à s'arrêter et à se retourner. La balle du premier coup se retrouva dans une poche de son habit. Le roi a dit : « Je suis heureux que ce ne soit pas un Badois. »

Le roi continua sa promenade et rencontra un peu après la reine, à laquelle il dit en souriant : « On a tiré un peu sur moi. » Cependant de l'enflure étant survenue au cou, il fallut mettre des compresses d'eau glacée. »

Baden, 16 juillet.

Le roi a bien passé la nuit. Sa situation, en tenant compte des circonstances, est satisfaisante, au point de vue de l'état général de S. M. et de l'affection locale résultant de la contusion.

Le prince royal est arrivé hier soir.

Bade, 17 juillet.

Le roi a très bien passé la nuit, le sommeil a favorablement agi sur ses forces.

La guérison de la contusion au cou suit sa marche normale.

(Gazette de Carlsruhe.)

— Nul doute ne paraît plus possible à l'égard de la présence du roi de Prusse au camp de Châlons. Sa Majesté y serait attendue à la fin du mois d'août. L'Empereur Napoléon III se rendrait au camp de Rhin, vers le 15 septembre. On sait que c'est dans le courant d'octobre que doit avoir lieu, à Königsberg, le couronnement du roi Frédéric-Guillaume. (Havas.)

AUTRICHE.

Vienne, 14 juillet.

Nous tenons de source certaine que la nouvelle donnée par des journaux belges que le général Benedek se rendrait à Vichy, auprès de l'Empereur Napoléon, est controuvée.

(Gaz. de Trieste.)

Innsbruck, 13 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu une grande démonstration politique et religieuse. Le clergé a organisé une procession dans le but de prier Dieu de conserver au Tyrol l'unité confessionnelle et de le préserver du protestantisme. A cette procession ont pris part vingt communes et près de 6,000 personnes des environs d'Innsbruck; et pour que le spectacle fût plus pittoresque, chaque commune portait séparément sa croix et ses bannières et était accompagnée de son curé.

(Gazette d'Augsbourg.)

RUSSIE.

En Russie on signale un fait singulier, et l'on constate chez les paysans des symptômes d'insubordination et de révolte qui ont lieu de surprendre dans un pays soumis, hier encore, au joug le plus despotique et qui semblait l'accepter avec résignation.

L'armée elle-même est envahie par cet esprit d'insubordination, et malgré les ordres les plus sévères, les officiers recherchent et lisent le *Kolokol*, dont l'entrée est rigoureusement interdite en Russie.

Quelques officiers de la garnison de Kiew, ayant enfreint cet ordre, ont été envoyés dans les forteresses de l'intérieur et passeront en jugement. Ils n'étaient cependant pas abonnés à la feuille mise à l'index et l'avaient lue seulement au café.

(Havas.)

TURQUIE.

Constantinople, 16 juillet.

Un grand nombre de peines ont été commuées. De grandes économies ont été décrétées sur les dépenses inutiles du budget de la guerre. Ali-Pacha a été nommé ministre des affaires étrangères. Fuad-Pacha est nommé président des conseils de justice et du tanzimat réunis sous le nom de Medjlis-Ahkiamî-Adlie qui aura trois sections. On élabore des lois d'administration intérieure et la révision des sentences judiciaires. — Hier, M. de Lavalette a été reçu par le Sultan; il est parti pour la France.

(Presse d'Orient)

SYRIE.

Nous avons, par des correspondances et par des dépêches, des nouvelles particulières qui vont jusqu'au 9; elles nous apprennent quelques détails intéressants.

Le pays jouissait de la plus grande tranquillité, et Fuad-Pacha avait pris les dispositions les plus énergiques pour assurer le maintien de l'ordre dans toute la Syrie. Il comprend la responsabilité qui pèse sur lui, en présence des engagements pris par la Turquie devant l'Europe. Plusieurs actes isolés ont été commis depuis le départ de nos troupes; il a déployé pour leur répression, une activité et une vigueur remarquables. Il a introduit parmi ses troupes une discipline rigoureuse; cette dernière amélioration était universellement réclamée, en présence surtout du souvenir impérissable que l'armée française a laissé parmi les habitants.

La première section de la route carrossable de Beyrouth à Damas a été terminée le 1^{er} juillet. C'est un travail magnifique; il est dû à un Français et il lui fait le plus grand honneur.

Les voyageurs qui parcourent la Palestine jouissent de la plus grande sécurité; ils trouvent partout les facilités nécessaires pour visiter les lieux consacrés par l'histoire et par la religion.

Le gouverneur chrétien du Liban, Daoud-Pacha, était arrivé à Beyrouth; on devait procéder immédiatement à son installation. Lorsqu'il aura constitué son gouvernement, il visitera, les uns après les autres, tous les villages de la montagne, pour se mettre en communication avec les habitants, écouter leurs demandes et leur faire connaître ses intentions.

(Moniteur de l'armée.)

Pour extrait : J. C. Du Verger

Revue agricole.

Maladie de la Vigne. — Moyens préventifs.

Un viticulteur de Vire (Calvados) qui vient de parcourir l'Anjou, y a constaté les ravages de l'oidium. Il nous communique les réflexions suivantes; les propriétaires de vignes les liront avec intérêt :

« A mon arrivée ici, j'ai trouvé la maladie de

la vigne développée dans mon jardin sur un cépage précoce, en espalier contre un mur au Midi. Les grappes cachées sous un épais feuillage sont jusqu'alors seules envahies. Quant aux feuilles, celles que j'appellerai de première formation, c'est-à-dire qui occupent à peu près le tiers inférieur des rameaux et qui ont perdu la teinte vert-jaunâtre pour prendre la couleur vert-foncé, elles sont encore exemptes d'oidium. Sur certaines feuilles intermédiaires, qui ne sont plus positivement à l'état herbacé, mais qui n'ont pas encore pris la teinte franchement verte qui annonce l'état ligneux et le développement complet ou au moins très-avancé de la chlorophylle; sur ces feuilles, dis-je, on voit à la face inférieure des traces isolées d'altération circonscrite, qui annonce que l'oidium a fait une passagère apparition. En faisant miroiter la feuille, ces traces d'altération s'aperçoivent assez facilement et consistent en une tache noirâtre ou brunâtre et luisante. »

Quant aux feuilles dites de deuxième formation, à teinte vert-jaunâtre, l'inspection seule de la face supérieure de ces feuilles, qui occupent à peu près le tiers médian du rameau, surtout vers le tiers supérieur, suffit généralement pour faire deviner la présence de l'oidium à leur face inférieure. En effet, on voit sur leur surface des parties enfoncées et à teinte plus sombre; c'est là le signe certain de la présence de l'oidium à la face inférieure. »

Parmi les moyens que j'ai conseillés, deux semblent avoir donné de bons résultats : le badigeonnage complet des ceps pendant l'hiver, — après enlèvement des mousses et de la vieille écorce, et même flambage des ceps; — badigeonnage fait au moyen d'un lait de chaux et de sel, que j'ai appliqué avec succès en 1852 sur mes vignes en serre, à Valcengrain, et conseillé dès le mois d'octobre 1853.

Un autre moyen — conseillé également par moi en 1857 — aurait donné aussi, d'après M. le docteur Jules Guyot, des résultats complètement satisfaisants en Touraine : il s'agit du pincement, vers la fin de juin, un peu plus tôt dans le Midi, c'est-à-dire avant l'apparition de la maladie, des parties herbacées, soit environ du tiers supérieur des rameaux, ainsi que des petites pousses latérales et des bouquets foliacés développés notamment dans l'aisselle des grandes feuilles. »

Lorsque, à la suite de cette opération, de nouveaux rameaux adventifs se développent, il faut se hâter de les supprimer, car c'est — on pourra s'en assurer en en laissant un certain nombre — sur les rameaux et feuilles herbacées que l'oidium apparaît d'abord, comme sur les grappes qui ne reçoivent pas le soleil et qu'il sera bon de découvrir.

Comme je l'ai déjà dit dans plusieurs de mes notices, les frais de main-d'œuvre se trouveront couverts par la valeur, comme fourrage, très-bon du reste, des feuilles et des jeunes rameaux provenant du pincement et non encore envahis par l'oidium.

Il est désirable que ces essais soient faits sans retard, car il est possible que déjà sur beaucoup de vignes, les premières générations inaperçues de l'oidium aient répandu leurs semences.

VICTOR CHATEL (de Vire.)

Paris.

Paris, 19 Juillet.

Les premières conférences de préfets auront lieu très prochainement. Les magistrats des départements qui entourent Paris sont convoqués, pour demain 20 courant, à la préfecture de la Seine. Il y aura des réunions semblables à Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Lille, Tours.

— Le prince Adam Czartoryski, ancien président du gouvernement national de Pologne en 1831, est mort hier soir au château de Montfermeil, près Paris, âgé de quatre-vingt-douze ans, entouré de sa famille et de ses compatriotes désoles. Sa mort a été précédée d'actes qui, comme sa vie, témoignent d'une piété sublime en même temps que de ce dévouement à sa patrie qui a été le caractère distinctif de sa longue et belle carrière.

— On racontait ce matin, qu'après le verdict, rendu contre lui, M. Mirès tombé dans une épouvantable prostration, est resté longtemps évanoui dans la prison. A sa sortie de la salle d'audience il avait les traits excessivement pâlis et bouleversés.

Ce qui le consolera sans doute un peu — si l'on peut être consolé en d'aussi graves occurrences — ce sont les nombreuses sympathies qu'a éveillées son malheur. Ce matin, des agents de change, des banquiers, des coulisiers, une gran-

de partie enfin du public de la Bourse, ont envoyé leur carte à Mazas.

— On espère que le *Te Deum* d'action de grâce de la fête de l'Empereur le 15 août pourra être chanté dans le chœur de Notre-Dame, dont la belle restauration touche à son achèvement.

— A propos du camp de Châlons, les ambassadeurs siamois vont y passer quelques jours de cette semaine. Nos troupes les attendent avec une sympathique curiosité. S'il s'y mêle un peu de raillerie gauloise, on aura soin de ne pas le faire voir.

Le maréchal Mac-Mahon donnera aux illustres étrangers le spectacle d'un simulacre de combat où seront engagées l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. Après leur excursion à Châlons les ambassadeurs siamois, se rendent à Londres, mais en simples touristes, leur mission politique en Europe ayant pour objet exclusif d'offrir à l'Empereur des Français les hommages de leur souverain.

— L'Espérance du Peuple, de Nantes, et le Journal de Rennes, condamnés en première pour délit de presse, ont interjeté appel.

— Lundi a été célébré le mariage de M. Georges d'Alexief, conseiller titulaire de Sa Majesté l'empereur de Russie, avec M^{lle} Angèle de La Guéronnière, fille de M. le comte de La Guéronnière, propriétaire du château Thourot.

— Un petit poème, intitulé le *Missionnaire*, remarquable par la pensée et par la forme, vient de paraître à la librairie Hachette et chez Donniol, éditeur. Cette œuvre est appelée à un grand succès. Son auteur, M. Gout-Desmartres, président de l'Académie de Bordeaux, dont une première publication, les *Gerbes de Poésie*, avait été remarquée, nous semble se placer, par son nouveau poème, au niveau de nos écrivains les plus estimés.

— La *Cazette Autrichienne* assure que la rose d'or, enrichie de diamants, que le Pape offre tous les ans à l'une des souveraines ou des princesses de l'Europe, est destinée à la reine Marie de Naples.

— On a commencé ces jours-ci, à Paris et dans les chefs-lieux universitaires, les examens pour l'admission aux écoles de l'Etat. Le nombre des aspirants pour les établissements militaires est plus considérable encore cette année que l'an dernier. Aussi, les membres des jurys montrent-ils une sévérité exceptionnelle. Les compositions des collèges et des Lycées de Paris et de Versailles, pour le grand concours de 1861, viennent de commencer. La distribution solennelle des prix est fixée, dit-on, au lundi 12 août.

— Des essais fort intéressants de télégraphie volante ont été faits hier au Champ de Mars par des soldats du régiment d'artillerie à cheval de

la garde, casernés au quartier de l'école militaire, et dirigés par des officiers du corps.

Un certain nombre d'artilleurs à cheval, suivis d'une voiture suspendue et bien attelée, dans laquelle se trouvaient des lances de poteaux télégraphiques, plus le fil conducteur de l'électricité, s'éloignaient rapidement aussitôt que l'extrémité de ce fil avait été fixée au sol à l'aide d'un piquet.

A trente mètres de distance, un cavalier descendait de cheval, prenait une lance qui lui était remise par un artilleur placé dans la voiture, et enfonçait cette lance en terre, en lui faisant faire un demi-tour sur elle-même, de manière à ce que le haut se trouvât entouré par le fil électrique.

Le cavalier affermissait ensuite cette lance au moyen de deux haubans fixés eux-mêmes au sol avec deux piquets; puis la même opération s'effectuait successivement avec rapidité par d'autres cavaliers, mais alors elle ne se renouvelait plus que de cent mètres en cent mètres, tandis que la distance à laquelle le premier poteau avait été planté, était, comme il vient d'être dit, de trente mètres seulement.

Ces expériences ont démontré la possibilité d'improviser une ligne télégraphique, en cas d'urgence, pour des armées en campagne, par exemple, et cela dans le temps strictement nécessaire aux hommes et aux chevaux pour se porter du point de départ au point d'arrivée.

En cas d'obstacles pour la voiture, résultant des accidents de terrain, chaque cavalier, chargé de planter une lance-poteau, porterait cette lance au bras et à l'étrier, comme cela se pratique dans les régiments de lanciers.

Pour extrait : J. C. DU VERGER.

Tribunal de simple police de Cahors.

Audience du 19 juillet 1861.

— Deux rouliers condamnés à 40 fr. d'amende et un jour de prison chacun, pour s'être endormis sur leurs charrettes.

— Une revendeuse, pour avoir acheté aux avenues de la ville, 4 fr.

— Deux bouchers, pour n'avoir pas d'étiquettes sur de la viande de vache mêlée avec du bœuf, 4 fr. d'amende chacun.

— Un boucher ayant vendu de la viande à un prix supérieur à la taxe, 2 fr.

— Bouchère colportant de la viande dans les rues et s'introduisant dans les maisons, 4 fr.

— Deux rouliers, pour défaut d'éclairage, 6 fr. chacun.

— Un propriétaire n'ayant pas éclairé sa voiture, 4 fr.

— Quatre rouliers, pour défaut de plaque, à 6 fr. chacun.

— Trois rouliers n'étant pas à portée de guider leur attelage, à 6 fr. chacun.

— Un cordonnier, pour bruit et tapage nocturnes, à 4 fr.

— Un aubergiste, dont l'établissement était ouvert à une heure indue, à 4 fr.

— Deux revendeuses ayant acheté avant l'heure fixée, à 3 fr. et 4 fr.

— Une servante, pour avoir lavé des intestins à une fontaine, à 3 fr.

— Un entrepreneur, pour avoir laissé un robinet ouvert, lui servant à faire fondre de la chaux, à 4 fr.

— Un habitant, pour défaut de balayage, à 4 fr.

— Dix habitants, pour avoir jeté de l'eau par la fenêtre, à 4 fr. chacun.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Les alcools du Nord sont fermes, pour le disponible seulement; à 90 fr. le livrable est complètement sans affaires. Les 3/6 du Languedoc valent 120 fr. l'hect. à 86 degrés.

Les eaux-de-vie sont sans aucune affaire tant à l'Entrepôt que dans les pays de production. Dans les Charentes, pays essentiellement vignoble; on ne se montre pas satisfait: c'est ce qui explique les hautes prétentions des détenteurs et la nullité des transactions; les Borderies, dans les environs de Cognac, ont eu beaucoup à souffrir de la coulure.

La seule animation que l'on remarque à l'Entrepôt se produit sur les tafias, qui, suivant degré et qualité se paient de 65 à 85 fr. l'hect.

Condom, 14 juillet. — Nous avons au marché d'hier plus de monde qu'au marché précédent.

Le commerce n'achète que pour les besoins du moment, c'est-à-dire qu'il se fait très peu de transactions. Il s'est vendu hier un faible parti de Bas-Armagnac à 105 fr. l'hect. Les prix sont nominaux sur les Ténarèze et le Haut-Armagnac, qui ne dépassent point de 90 à 95; sans affaires.

Blés. — Sur les marchés de l'intérieur il n'y a pas de transactions; le commerce attend les blés nouveaux, et la meunerie achète le moins possible. Malgré le calme qui résulte de cette situation, les prix ne fléchissent pas, et, dans tout le rayon, le cours commercial des blés est de 37 à 40 fr. les 120 k. suivant la qualité.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 20 juillet.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment.....	368	25 ¹ / ₂ 20	78 k. 240
Maïs.....	46	43 ¹ / ₂ 47	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

18 juillet 1861.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	67 75	»	»	»
4 1/2 pour 100.....	97 75	»	05	»
Banque de France.....	2855	»	»	5

19 juillet.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	67 80	»	»
4 1/2 pour cent.....	97 80	»	»
Banque de France.....	2855	»	»
20 juillet.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	67 70	»	»
4 1/2 pour 100.....	97 50	»	»
Banque de France.....	2855	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

18 juillet.	Delteil (Louis).
18	Barry (Antoinette).
20	Magot (Marie-Rose).
20	Bès (Eugène).

Mariages

18	Delmas (Antoine et Filhol (Rosalie).
18	Marty (Jean-Baptiste) et Marin (Marie).

Décès.

18	Darnis (Joseph), 64 ans.
18	Bergon (Denis), 9 mois.
18	Ticou (Marie), 18 mois.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits. Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants. Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir. M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

Eaux générales de LAGARDE, près Gramat (Lot).

Dépôt à Cahors, chez M. Lafon, aubergiste; à St.-Céré, chez M. Camille.

Au moment où nous touchons à la saison des Eaux minérales, nous venons recommander au Public les Eaux de Lagarde, qui ont pris le rang qu'elles méritent, après l'analyse faite par les plus habiles chimistes de Paris, la science leur a reconnu des propriétés purgatives et diurétiques qui les distinguent de toutes les Eaux de même nature. Elles conviennent à tous les tempéraments.

Connues depuis longtemps des environs de Gramat, ces Eaux se sont fait connaître l'année dernière, dans le département, de la manière la plus satisfaisante. Nous sommes munis d'attestations d'un grand nombre de personnes parmi lesquelles figurent des médecins, qui, après les avoir expérimentées, ne peuvent trop se louer des bons effets qu'elles en ont retirés.

Les Eaux de Lagarde n'ont besoin, pour favoriser leur action, du secours

d'aucune substance étrangère : Elles agissent par leur propre vertu.

C'est principalement dans les embarras gastriques, les gastralgies, les constipations opiniâtres, les flatuosités, les migraines rebelles, l'inappétence (perte d'appétit), les affections bilieuses, la mésestère (carreau), les gravelles, (*) les coliques néphrétiques, les catarrhes de la vessie, la leucorrhée ou fleurs blanches, les bronchites et les catarrhes chroniques, la dysenterie des enfants; ces Eaux procurent des guérisons surprenantes.

Ces Eaux arrivent à Cahors et St.-Céré tous les jours, puisées de la fontaine. Le propriétaire les délivre lui-même.

Un médecin est spécialement attaché à cette fontaine, il s'y rend tous les jours.

Le propriétaire, DARNIS.

(*) Le nommé M.***, guéri de la gravelle, habite Cahors.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Cette colle s'emploie à froid, On peut s'en servir pour coller le Papier, le Carton, la Porcelaine, le Verre, le Marbre, le Bois, le Cuir, le Liège, etc. — Prix du flacon : 50 c. et 1 fr.

Poudre de Rubis, incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir tous les métaux. 1 fr. le flacon.

A Cahors, chez BAYLES, opticien.

CHANGEMENT DE DOMICILE

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacie. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABIE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

FONDERIE

Des Métaux, Fer, Fontes, Cuivre, Zinc.

Juthia et C^e à Cahors.

A VENDRE D'OCCASION A DE BONS PRIX

Une belle BIBLIOTHÈQUE, composée

De toutes sortes d'ouvrages anciens et modernes, presque tous reliés.

BELLES ÉDITIONS, ÉDITIONS ILLUSTRÉES

Exposition permanente.

Librairie universelle J.-U. CALMETTE, à Cahors.

Achat et vente de bibliothèques et parties de livres.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honorèrent de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

A LOUER

UN JARDIN

AVEC MAISON D'AGRÈMENT

Situés dans le même enclos.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche.

Bristol, (haute nouveauté.)

Billets de mariages, etc., etc.

Le propriétaire-gerant : A. LATTE.

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

Une vaste MAISON

située à Cahors, rue Fénélon, dépendant de la succession de M. Albert Tester, dit Colany.

S'adresser pour traiter à M^e Labie, notaire, à Cahors, et pour visiter les lieux, à M^{me} Cayla, née Tester.

On donnera les plus grandes facilités pour le paiement.